



**PRÉFET
DE LA VENDÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID 19 – Allocution du Premier ministre

La Roche-sur-Yon, le 14/03/2020

Fermeture de tous les lieux recevant du public
et non indispensables à la vie du pays

Face à l'accélération de la diffusion du virus et constatant que les premières mesures prises de limitation des rassemblements étaient imparfaitement appliquées, le Premier Ministre a annoncé, ce samedi 14 mars 2020, un renforcement immédiat des mesures qui touchent à la vie sociale.

Aussi, dès ce soir minuit et jusqu'à nouvel ordre, il est décidé la fermeture de tous les lieux recevant du public et qui sont non indispensables à la vie du pays. Cela concerne notamment les restaurants, les cafés, les cinémas et les discothèques. Par ailleurs, cette décision s'applique également à tous les commerces à l'exception des commerces essentiels (magasins alimentaires, pharmacies, banques, bureaux de tabac ou encore stations-essence). Les lieux de culte resteront ouverts mais les rassemblements et les cérémonies devront être reportés.

Le Premier Ministre a rappelé que le premier tour des élections municipales est maintenu. Il s'agit néanmoins de veiller scrupuleusement au respect des gestes barrières, des consignes de distanciation et de priorisation des personnes âgées et fragiles.

**Service départemental
de la communication interministérielle**

Tél. : 02 51 36 72 00 - Portable : 06 74 75 23 16
Mél. : pref-communication@vendee.gouv.fr
🌐 www.vendee.gouv.fr - 🐦 @PrefetVendee - 📺 @PrefetVendee - 📧 prefetvendee

29 rue Delille
85000 La Roche-sur-Yon